

« Les musiques nouvelles (...) surprennent, nous entraînent dans des domaines inouïs. Elles nous invitent à un contact avec l'autre. Le jeu qu'elles nous proposent dans le renouvellement des sonorités et des rythmes nous oblige à l'ouverture, à la curiosité, au risque de s'immerger dans l'inconnu ».

Musique Action, CCAM, 1993, p7.

SOMMAIRE

Les « *musiques actuelles* » : définition
 L'état des lieux musiques actuelles
 Choix méthodologique

1. LE(S) PUBLIC(S) DES MUSIQUES ACTUELLES

- 1. a. Une population d'adolescents et de jeunes adultes
- 1. b. Une population d'étudiants
- 1. c. Les sorties : un acte collectif

2. LES CONNAISSANCES DU SECTEUR PAR LE PUBLIC : « FLOU ARTISTIQUE »

- 2. a. Une cinquantaine de formations musiques actuelles dans l'Aude
- 2. b. Un tissu associatif riche et varié
- 2. c. Les formations et leur public : un manque d'information
- 2. d. Un problème d'identification et de communication dans le milieu associatif
- 2. e. Les salles de spectacle ?

3. L'APPRECIATION DU PUBLIC : UN SECTEUR EN INERTIE

- 3. a. Un manque de considération du secteur par les pouvoirs publics
- 3. b. Un « *manque de dynamique* »
- 3. c. Des potentialités à exploiter et à développer

4. LES PRATIQUES MUSICALES ET INSTRUMENTALES : DES AMATEURS PASSIONNES

- 4. a. Les spectacles en fréquence : un rythme régulier et soutenu
- 4. b. Un public mobile et nomade
- 4. c. Les musiques que l'on écoute : rock et chanson ?
- 4. d. Les pratiques instrumentales : un environnement peu favorable
- 4. e. L'accès à l'information ou l'utilisation des réseaux

5. UN SECTEUR EN ATTENTES

- 5. a. Les équipements culturels : les « *retards* » du département
- 5. b. Les formations : un public en demandes
- 5. c. La programmation musicale : diversifier les styles, promouvoir les artistes locaux, développer l'offre artistique

AXES DE REFLEXIONS ET PROPOSITIONS

LES MUSIQUES ACTUELLES DANS L'AUDE : ETAT DES LIEUX

Les « *musiques actuelles* » : définition

Le terme « *musiques amplifiées* » a été défini au début des années 90 par Marc Touché, Chercheur en Sociologie (CNRS) :

« Les musiques amplifiées ne désignent pas un genre musical en particulier, mais se conjuguent au pluriel pour simplifier un ensemble de musiques et de pratiques sociales qui utilisent l'électricité et l'amplification sonore comme élément majeur des créations musicales et des modes de vie (...). S'y côtoient les musiques de recherche, les diverses formes de rock n' roll, rap, jazz-rock, jazz, hard-rock, funk, reggae, chanson, house music, tous les dérivés de la culture rock. ».

Le terme « *musiques actuelles* » est plus large puisqu'il comprend les « musiques amplifiées » mais aussi les musiques acoustiques, traditionnelles ou folkloriques.

L'état des lieux musiques actuelles

Cet état des lieux a un objectif d'évaluation dans le secteur des musiques actuelles dans le département de l'Aude. Il constitue une première étape qui permettra d'envisager la construction d'un programme d'action que l'ADDMD 11 entend mettre en œuvre pour participer au développement de ce secteur. L'ADDMD souhaite consacrer une part de ses activités sur le public « jeune » (adolescents / pré-adultes) qui correspond au public musiques actuelles (cf.1.a.), notamment rock, musiques électroniques ou hip-hop.

L'évaluation porte sur :

- ▷ Les publics des musiques actuelles et la **connaissance du secteur par le public**,
- ▷ L'**appréciation** du public par rapport à l'évolution du secteur,
- ▷ Les **pratiques culturelles** dans ce domaine (pratiques musicales et instrumentales, mobilité géographique, accès à l'information, etc.),
- ▷ Les **attentes** du public (formations, information, équipements, etc.).

Choix méthodologique

Un questionnaire a été réalisé et diffusé sur des lieux de concerts dans l'Aude (Café Musiques L'Astronaute ou autres lieux de concerts). Le public de ce secteur est la cible de l'étude (spectateurs ou acteurs des musiques actuelles).

Au total, 187 questionnaires ont été complétés et analysés de novembre 2000 à septembre 2001.

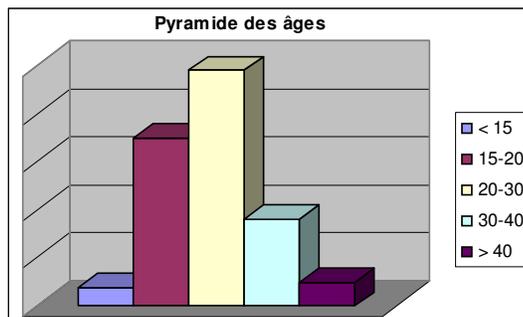
La synthèse qui suit regroupe les principaux résultats de cette analyse et des pistes de réflexion pour le développement des musiques actuelles dans le département.

1. LE(S) PUBLIC(S) DES MUSIQUES ACTUELLES

1. 1. Une population d'adolescents et de jeunes adultes

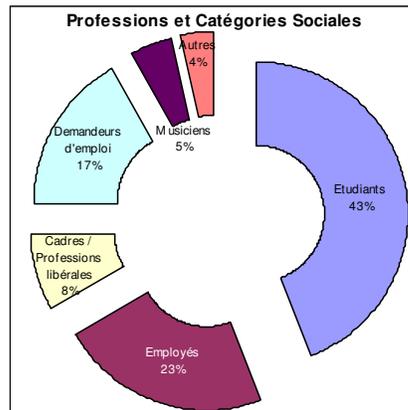
La tranche d'âge la plus représentée est la catégorie des 20-30 ans. Elle s'étend des post-adolescents aux jeunes adultes. Elle compte presque la moitié des personnes. Les tranches d'âge sont organisées par pyramide (voir schéma).

Les tranches d'âge des plus jeunes (< 15 ans) et des moins jeunes (> 40 ans) sont les moins représentés. La tranche d'âge des 15-20 ans est importante. Elle comprend un peu moins d'1/3 de la population totale. A partir de 30 ans, l'intérêt pour ce genre de musiques s'atténue.



1. 2. Une population d'étudiants

La majorité des personnes interrogées sont étudiants au sens large du terme : collèges, lycées, universités, etc. Ils représentent aussi près de la moitié des personnes. Viennent ensuite les employés et les demandeurs d'emploi. La proportion de demandeurs d'emploi étant relativement importante (17%), il est nécessaire d'intégrer cette caractéristique à une réflexion globale sur le secteur, notamment en



terme de coûts et d'accès. Les cadres et professions libérales sont les moins présents.

1. 3. Les sorties : un acte collectif

La plupart de ces personnes vont assister à des concerts à plusieurs. Près de 47% des personnes interrogées vont à des concerts en groupe (> 2 personnes). Près de 20% des personnes y vont à 2, soit au total les 2/3 des personnes interrogées qui se déplacent à plusieurs (2 ou plus). Le tiers restant assiste à des concerts « en solo ». Cette donnée peut être importante pour cerner l'évolution de l'information dans les réseaux. Si les amateurs de musiques actuelles sortent à plusieurs, c'est que l'information circule entre eux.

Tous les âges et catégories sociales sont représentés même si l'on constate de grandes tendances. Le public des musiques actuelles n'est pas à proprement parler une catégorie homogène. Chaque tranche d'âge et chaque catégorie socioprofessionnelle comprend ses propres représentations et pratiques et des attentes particulières. Une des caractéristiques majeures de ce secteur est sa grande diversité. L'archétype de l'amateur de musiques actuelles est un homme, âgé de 20 à 30 ans, résidant en ville et étudiant. Le public des musiques actuelles ne s'y résume pas pour autant. Parlons de « *public* » en pensant « *publics* ».

2. LES CONNAISSANCES DU SECTEUR PAR LE PUBLIC : « FLOU ARTISTIQUE »

2. a Une cinquantaine de formations musiques actuelles dans l'Aude

On dénombre une **cinquantaine de formations** dans le secteur des musiques actuelles. Ce nombre de formations nous permet d'en estimer la population à environ **250 musiciens** dans ce secteur. Tous les musiciens ne jouant pas dans des groupes, cette population apparaît comme la face visible de l'iceberg. Les différents magasins de musique comptent plusieurs milliers de clients dans tout le département. Ce secteur possède donc une forte potentialité.

Nous entendons ici par « *groupe* », un rassemblement d'individus « *qui se caractérise par son fonctionnement autarcique, par le mode de cooptation (critères affectifs ou d'intérêt) et par l'hétérogénéité de ses membres* »¹.

La majeure partie de ces groupes s'inscrit dans la catégorie « **rock** » et tous les dérivés qui en découlent : hardcore, ska, métal, pop, punk, etc. Viennent en suivant les groupes de musiques traditionnelles et de jazz. Les musiques électroniques sont peu représentées. Elles sont plus souvent jouées de façon individuelle.

Nous pouvons trouver des points communs à différents styles : la musique dite « festive » possède ce caractère transversal. Le département de l'Aude possède cependant une diversité assez importante en terme de musiques actuelles. Toutes les déclinaisons du Rock sont (plus ou moins) représentées par exemple.

2. b. Un tissu associatif riche et varié

ACM, association basée à Espérasa gère une radio du réseau Féarock, **Radio Ballade**, dans la Haute Vallée de l'Aude. Cette radio compte près de 13.000 auditeurs potentiels et propose une programmation résolument tournée vers les musiques actuelles. C'est une de ses spécificités. La radio a pour projet d'étendre sa fréquence et peut être de créer un label indépendant.

Artkissonn', basée à Lagrasse, organise des concerts et des stages durant toute l'année. Cette association propose en juillet « Les Abracadagrasses », festival de musique, théâtre, animations, etc.

Aude Gamme est une association basée à Puichéric. Les objectifs de l'association intègrent de l'information (bulletin d'information musiques actuelles, site Internet), de la diffusion (programmation de spectacles) et du travail en partenariat, notamment avec d'autres structures associatives.

Audois et à l'œil, est une association très active sur le secteur de Castelnaudary. Plus que des concerts, cette association entend développer des manifestations pluriculturelles et tisser des liens avec l'ensemble des associations

¹ Politiques publiques et musiques amplifiées (Rencontres nationales d'Agen), Thierry Duval, 1995, p 120.

audaises. L'association met en avant un esprit d'échange et de citoyenneté dans ses actions. Elle compte sur la proximité de Toulouse pour favoriser ces échanges.

Courant d'Art, basée à Bram, organise régulièrement des spectacles et soirées avec concerts, théâtres, expositions, etc.

Culture Plus est une des associations du Centre Social du Viguiier à Carcassonne. Une de ses activités principales est la gestion du Café-musiques l'Astronaute. Responsable de la programmation de l'Astronaute, elle est une association pilier qui propose des activités et une programmation fournies et régulières.

Easy Booking, agence de booking commerciale, travaille sur le booking de DJ dans le grand Sud (hip-hop, jungle, drum & bass, down tempo, house, techno), la location de systèmes son et lumière, la création de supports promotionnels et publicitaires, etc.

Le GRIOT (Groupe de Recherche Instrumental Original et Tribal) propose des cours et des stages de percussions à Carcassonne et dans le Minervois.

Le Label ID existe depuis plusieurs années à Narbonne. Il organise le Festival Ska et Ragga Vibes une fois par an qui attire 2 à 3000 personnes ainsi que d'autres manifestations régulières. Une autre activité du label est la production de disques. Le Label ID, sous une forme peut être plus informelle représente aussi un pilier de diffusion des musiques actuelles dans le département de l'Aude.

Les Maillols, basée à Festes-Saint-André gère une salle de concerts et organise des stages danse et musique et des apéros-concerts. L'association a créé aussi une crèche associative.

Sac à D. organise des concerts depuis plusieurs années (Spook and The Guay, Kargol's, Babylon Circus, Positive Roots Band, Zamal, etc.). L'association souhaite créer un « lieu ressource » musiques actuelles dans le département.

La Sourde Oreille, basée à Carcassonne, a organisé des concerts pendant plusieurs années (Kargol's, Lofofora, Red Wings Mosquito Stings, Burning Heads, Zu, Acid Mothers Temple, Valium, etc.). Aujourd'hui, l'association se recentre sur du développement culturel avec 2 projets principaux : création de salles de répétition et d'un studio d'enregistrement / création d'un site Internet qui recense les acteurs de la vie culturelle audoise.

Yabara, Cette association propose des cours de percussions mandingues à L'Astronaute. L'association invite régulièrement des artistes africains (danseurs ou

musiciens) pour des représentations en France ou des stages. Elle a pour objectif le développement des arts africains.

Zik' a donf', association basée à Cesseras dans l'Hérault, travaille surtout dans l'Aude. L'Association organise au début de l'été un festival reggae à Azille et gère la carrière du groupe Zamal (reggae). Elle se propose d'apporter de l'aide aux groupes locaux.

Cette liste d'associations ne se veut pas exhaustive. D'autres associations (à vocation intercommunale, Comités des fêtes, etc.) participent – parfois indirectement – au développement des musiques actuelles.

Elle est le témoin de la présence de nombreuses structures opérant dans ce secteur et le révélateur d'une dynamique associative dans le département.

2. c. Les formations et leur public : un manque d'information

Près de la moitié des personnes interrogées ne connaissent pas de groupes audois. Nous pouvons voir dans ce résultat un manque de circulation de l'information et de promotion des groupes du département auprès du public. Aucun dispositif d'information n'a été mis en place pour l'instant. Les quelques initiatives (Radio Ballade, Radio Marseillette, Radio Contact, journaux, fanzine « *Pavillon 36* ») sont insuffisantes ou restent isolées. Les quelques outils de promotion sont encore embryonnaires : premières parties de concert, site Internet La Sourde Oreille.

Comme nous l'avons vu, le département de l'Aude possède une certaine richesse culturelle qui reste inexploitée. Au manque d'information s'ajoute un manque de coordination entre les différentes initiatives.

2. d. Un problème d'identification et de communication dans le milieu associatif

Nous retrouvons la même tendance que pour les groupes. La méconnaissance du secteur est même largement accentuée. Les $\frac{3}{4}$ des personnes interrogées disent ne pas connaître d'associations à vocation culturelle (organisation de concerts, promotion, soutien, diffusion, etc.).

Le milieu associatif n'est pas connu de la population. Il semble souffrir en outre d'un **problème d'identification**. Un nombre important de personnes font référence à une association en citant un événement, un spectacle organisé, ou même un groupe (telle association a programmé tel groupe. Elle devient : « *l'association qui a fait jouer X ou Y* »).

Le **manque de communication** de ces associations est indéniable. Nombre d'événements organisés n'ont reçu que peu de spectateurs faute d'information et de communication suffisantes. La plupart des associations n'affichent pas une identité ou une régularité dans leurs activités. Une des caractéristiques

récurrentes est la dispersion dans les activités de l'association et dans la façon de communiquer sur ces activités. « *Associatif* » ne doit cependant pas être entendu comme « *Amateur* ». Certaines associations sont très organisées et structurées. D'autres choisissent ou vivent une forme d'organisation plus aléatoire mais plus souple. Cette diversité permet une forme d'émulation propre à ce secteur.

La solution n'est pas d'adapter ces formes de gestion associative à un modèle de fonctionnement ou d'organisation. Il s'agit plutôt de reconnaître la richesse de ce secteur et d'amener des outils qui permettront de le structurer et de le développer. Ces outils peuvent prendre la forme de formations, de création d'un réseau ou d'un collectif pour coordonner les différentes initiatives et confronter sur le terrain les différentes « façons de faire ».

2. e. Les salles de spectacle ?

Le département de l'Aude ne connaît qu'une salle réellement dédiée à la diffusion des musiques actuelles : le Café-musiques **L'Astronaute** à Carcassonne. L'Astronaute possède une programmation régulière de concerts de musiques actuelles (plusieurs concerts par mois). Cette salle est gérée par l'Association Culture Plus et est intégrée au Centre Social du Viguié. Gravitent autour de la salle de spectacles plusieurs activités : sociales, éducatives, multimédia (*L'Astronet*), expositions, etc.

Le manque d'équipement dans le département ne permet pas d'apprécier les connaissances du public par rapport aux salles de spectacles. Cette observation est à mettre en balance avec les attentes des musiciens et du public en terme d'équipements culturels (cf. § « *Les équipements culturels : les « retards » du département* »). En ce qui concerne L'Astronaute, nous remarquons qu'une majorité de personnes connaissent la salle de spectacles et y sont déjà allés à plusieurs reprises.

Pour la diffusion des musiques actuelles, la plupart des structures (associations par exemple) font appel à la location de salles des fêtes ou salles polyvalentes. Ce fonctionnement est en général ponctuel et ne peut pas permettre l'établissement d'une réelle programmation artistique. A noter l'importance de la diffusion dans des cafés ou bars qui accueillent des spectacles sur l'ensemble du département. Certains de ces cafés mettent en place une programmation régulière. La question majeure reste l'adaptabilité de ces lieux pour ces pratiques.

3. L'APPRECIATION DU PUBLIC : UN SECTEUR EN INERTIE

3. a. Un manque de considération du secteur par les pouvoirs publics

Les personnes interrogées jugent la situation des musiques actuelles dans l'Aude comme « *pas assez satisfaisante* » pour la majorité d'entre eux. Cela représente un peu plus de la moitié de cette population. Seul 9% de la population interrogée considère la situation des musiques actuelles dans l'Aude comme « *très*

satisfaisante ». La deuxième réponse la plus citée est « *situation pas du tout satisfaisante* ».

Ces chiffres révèlent l'insatisfaction de la plupart des acteurs ou amateurs de musiques actuelles dans l'Aude. En filigrane de cette insatisfaction, nous pouvons lire un **manque de considération** ou d'intérêt de la part des pouvoirs publics dans le département. Certaines des personnes que nous avons rencontrées l'ont même précisé. Il existe un hiatus entre le discours et les logiques d'action des collectivités et ceux des associations ou des acteurs de terrain. Cela renvoie à l'importance d'un **travail de médiation** entre ces deux univers.

Pourtant, ce secteur peu accessible de prime abord peut contenir un intérêt majeur pour le milieu institutionnel. En mouvement perpétuel, il oblige à un travail d'adaptation, de réflexion et d'anticipation continu. Il « *n'est ni normatif ni codifié. Il est en mouvement, il relève de nouvelles réussites, de nouveaux enjeux aussi. Il est motivant pour les pouvoirs publics car il oblige à anticiper, c'est-à-dire à s'interroger sur les relations nécessaires avec les institutions artistiques et culturelles d'une même ville, en particulier celles qui assument des fonctions de formation, de production, de diffusion dans le domaine musical* »².

3. b. Un « **manque de dynamique** »

La population que nous avons rencontrée insiste sur le « **manque de dynamique** » dans le département de l'Aude dans le secteur des musiques actuelles. Il manque à ce secteur une forme d'organisation qui permettrait une coordination entre les différents acteurs concernés, une meilleure circulation de l'information et un réel travail de coopération. Il manque aussi des éléments fédérateurs qui permettraient de mutualiser les moyens humains, logistiques ou autres. Ces deux conditions sont nécessaires pour créer un climat favorable à l'émergence et à la pérennisation de nouvelles initiatives.

Plus des $\frac{3}{4}$ de la population juge ainsi le département comme « *pas assez dynamique* » ou même « *en retard* ». En effet, ce manque de dynamique et d'émulation n'est pas fécond. Les quelques initiatives qui sont prises sont soit isolées soit insuffisantes. Ce contexte entraîne un retard effectif du département dans ce secteur.

3. c. Des potentialités à exploiter et à développer

Le département de l'Aude possède pourtant des atouts importants. Des dizaines d'associations à vocation culturelle ont été recensées, de même pour les formations de tout style (orchestres, groupes). Plusieurs réseaux sont organisés, souvent définis par affinités électives (jazz, rock dur, hip-hop, musiques traditionnelles). Le secteur possède un potentiel important. Il s'agit de dépasser les résistances à son développement.

² Musiques amplifiées, politiques culturelles locales et aménagement du territoire, René Rizzardo, p 53.

De nouvelles initiatives émergent régulièrement. Des projets de toutes sortes sont mis en place (organisation d'un festival de jazz, création d'un support d'information, mise en place d'un site Internet, structuration des réseaux, création d'un lieu ressource, création de salles de répétition et d'enregistrement, etc.). L'objectif à moyen terme va être de définir les grandes lignes d'orientation à adopter pour rendre réalisable l'ensemble de ces actions. Nous revenons là à la nécessité d'un **travail global d'organisation du secteur** et de **médiation** entre les différentes sphères et structures.

4. LES PRATIQUES MUSICALES ET INSTRUMENTALES : DES AMATEURS PASSIONNES

4. a. Les spectacles en fréquence : un rythme régulier et soutenu

Quantifier ou qualifier la « *passion musicale* »³ des adeptes des musiques actuelles n'est pas facilement réalisable. Analyser la fréquentation du public aux concerts de musiques actuelles est un révélateur de leurs pratiques.

La majorité des personnes rencontrées (environ 23%) assistent à **5 à 10 concerts par an**. Cela implique 1 concert par mois en moyenne soit une fréquence soutenue. Les deux autres catégories les plus importantes sont la tranche « *entre 3 et 5 concerts par an* » et « *plus de 10 concerts par an* ».

La grande masse des amateurs de musiques actuelles s'étend de 3 à plus de 10 concerts par an. Les personnes qui assistent à moins de 3 concerts par an sont peu nombreux. Le public des musiques actuelles peut être considéré comme assidu et régulier. Assister à un concert ne se fait pas dans ce cas à titre exceptionnel.

A noter que la majeure partie des réponses (43%) sont des non réponses. Cette tranche de population ne sait pas à combien de concerts elle assiste par an. En général, ces personnes assistent à beaucoup de concerts et pas seulement dans le secteur des musiques actuelles. Leurs « sorties » ne sont pas centrées sur la musique mais peuvent concerner le cinéma, le théâtre ou d'autres spectacles.

4. b. Un public mobile et nomade

La plupart des personnes interrogées sont prêtes à se déplacer **entre 100 et 300 km aller-retour** pour voir un spectacle. Cela représente 47,7 % de la population rencontrée, soit près de la moitié. Cette catégorie de personnes (47,7%) correspond à un rayon supradépartemental. Nous pouvons imaginer cette aire de mobilité comme un cercle traversant Toulouse, Montpellier ou Perpignan.

A ces personnes s'ajoute une proportion de 39,5% d'amateurs de musiques actuelles qui se disent prêts à parcourir **plus de 300 km** (en général entre 400 et 700 km, voire plus). Cette troisième catégorie renvoie à une mobilité suprarégionale. Elle

³ La passion musicale, une sociologie de la médiation, Antoine Hennion, éd. Métailié, 1993.

concerne des villes comme Bordeaux, Marseille ou Barcelone (plusieurs fois citées), qui ont des activités culturelles importantes et une offre artistique très riche.

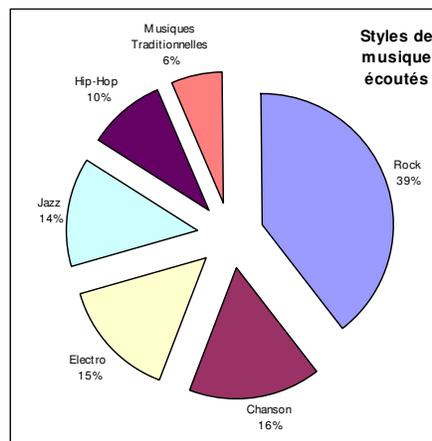
Seulement 12, 8% de la population interrogée se dit prête à parcourir **100 km maximum** (A/R) pour assister à un concert. Le rayon de mobilité qui les concerne ne dépasse pas 50 km et peut être considéré comme infradépartemental ou départemental. Une minorité de personnes est dans ce cas.

Pour résumer, le public des musiques actuelles de l'Aude est résolument **mobile**. La passion pour ces musiques ne s'arrête pas aux frontières de la commune ou du département. Elle va bien au delà. Le danger pour le département de l'Aude est d'assister à un « **exode culturel** ». Les manques et les faiblesses du département poussant les amateurs vers les grandes villes citées précédemment. 76% des personnes interrogées déclarent assister à des concerts en dehors du département de l'Aude.

4. c. Les musiques que l'on écoute : rock et chanson ?

Il nous a paru intéressant dans cette enquête d'apprécier les comportements des amateurs de musiques actuelles en terme d'écoute. Une des premières caractéristiques là aussi est une certaine diversité. Les questionnaires le prouvent. La plupart des personnes sont attirées par **différents styles de musiques**.

Les catégories que nous avons créé sont au nombre de six : rock, jazz, chanson, musiques traditionnelles, musiques électroniques et hip-hop. Ces catégories sont génériques et comprennent l'ensemble des déclinaisons propres à chaque style. La catégorie « *jazz* » par exemple intègre le be-bop, hard-bop, boogie-woogie, free-



jazz, ragtime, cool, hot, jazz-rock, etc.

Comme le montre le schéma ci-dessus, la plupart des amateurs de musiques actuelles écoutent du rock (plus d'un tiers). La deuxième catégorie la mieux représentée est la chanson. A noter : les catégories – notamment d'un point de vue artistique- ne peuvent pas être hermétiques ni exclusives. De plus en plus de groupes pratiquent une forme de « fusion » entre différents styles par un effet de « *cross-over* » (en anglais : « *passer à travers* »). Ces catégories ont juste une vertu

explicative. Elles peuvent permettre en outre de qualifier la demande et éventuellement d'y adapter l'offre artistique.

Les musiques électroniques par exemple, mal représentées dans notre département, connaissent pourtant une audience importante. Près d'une personne sur 6 en écoute régulièrement. Même chose pour le jazz qui regroupe 14% de la population interrogée. La musique hip-hop et les musiques traditionnelles comptent le moins d'adeptes. Le travail de développement doit peut être mettre l'accent sur ces catégories.

Se pose ici la question du rapport entre l'offre et la demande artistique. Comme nous l'avons vu pour les musiques électroniques, il existe un décalage : 15% des personnes interrogées apprécient ce style de musiques. L'offre artistique dans l'Aude est insuffisante dans ce secteur. Il conviendrait de la requalifier pour l'adapter aux aspirations de la population. Une des demandes récurrentes du public renvoie au manque de diversité dans la programmation globale du département.

4. d. Les pratiques instrumentales : un environnement peu favorable

La majorité des personnes rencontrées – amateurs de musiques actuelles – ne pratiquent pas d'instruments de musique (près des $\frac{3}{4}$). La frange de mélomanes est donc bien plus importante que la proportion de (mélomanes) musiciens.

En ce qui concerne la pratique instrumentale, l'instrument le plus cité est de loin la guitare. Viennent ensuite les percussions, le piano, l'accordéon et la batterie. Quelques personnes ont ensuite cité le violon, le saxophone, le chant, la basse ou contrebasse, le didgeridoo, la flûte, la clarinette ou la trompette.

Une faible proportion d'entre eux utilisent leurs instrument dans une formation (orchestre ou groupe). La plupart de ces musiciens jouent seuls. Nous pouvons expliquer ce phénomène en mettant à jours plusieurs catégories de musiciens. Deux critères doivent être pris en compte dans la construction typologique : le **statut** (amateur ou professionnel) et le **niveau** (débutant à confirmé). En résulte 3 catégories distinctes :

Les amateurs en phase d'apprentissage peuvent être qualifiés de « **musiciens débutants** ». Ils sont à la fois amateurs et débutants. La plupart sont dans une phase pédagogique et ne souhaitent pas intégrer de formation. Ils ne se sentent pas prêts à jouer dans une formation avec d'autres musiciens. Ils peuvent éventuellement développer leurs capacités de jeux en groupe en intégrant le big band ou l'orchestre de l'école de musique à laquelle ils appartiennent.

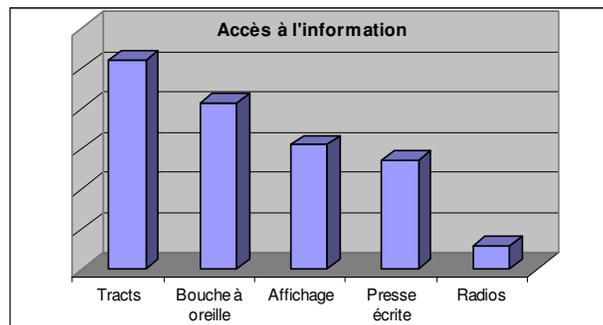
L'autre catégorie d'amateurs comprend des personnes « confirmées ». Il faut éviter l'amalgame entre « *amateur* » et « *néophyte* ». Cette catégorie de musiciens « **amateurs confirmés** » comprend des personnes dont la musique n'est pas l'activité principale. Ces musiciens possèdent cependant des qualités et une expérience indéniables. Pour ces personnes, jouer seul n'est pas un choix. L'action culturelle dans le département de l'Aude est timide. Ces musiciens ne bénéficient

pas d'un « contexte favorable » à leur développement. Faute de moyens, d'outils ou d'établissements spécialisés, les formations se font et se défont rapidement. Il manque un travail de soutien évident aux formations du département pour garantir leur pérennité.

La dernière catégorie comprend les « **musiciens professionnels** ». A la fois professionnels et confirmés, leurs activités dépassent souvent les frontières du département. Leurs capacités techniques et artistiques leur permettent en effet de « s'exporter » facilement. Très peu de formations dans l'Aude sont dans ce cas. Une frange de ces musiciens n'ont pas non plus de formation attirée. Leurs compétences leur permettent d'évoluer de formation en formation et de s'adapter à la situation.

4. e. L'accès à l'information ou l'utilisation des réseaux

Le support privilégié de diffusion de l'information pour les amateurs de musiques actuelles est le **tract**. Feuille de petit format ou dépliant, le tract contient toutes les informations concernant un spectacle : le lieu, la date, l'horaire, la structure qui



organise le spectacle, ses contacts, la programmation, etc. Il constitue un support de diffusion très « pratique ».

Le « **bouche à oreille** » est le deuxième vecteur le plus utilisé pour transmettre l'information. Les structures de production et de programmation de spectacles ne doivent pas négliger cette donnée. Elle est la preuve que l'information ne circule pas seulement par des voies formelles ou formalisées. Des formes de médias alternatifs sont utilisés pour faire circuler l'information. Le secteur des musiques actuelles qui fonctionne en **réseaux** en est une illustration.

Les 3 derniers vecteurs sont plus traditionnels : affichage, presse écrite et radios. Nous pouvons distinguer deux sortes de vecteurs pour résumer :

* les « **supports actifs d'information** » qui utilise les réseaux et une diffusion ciblée. L'information circule par des biais informels (bouche à oreille ou tracts) par un « effet de sympathie » (au sens « *d'affinités* ». Lat. « *sympathia* » : fait d'éprouver les mêmes sentiments). Ces supports se révèlent très efficaces.

* les « **supports passifs d'information** » dont l'objectif est de « médiatiser » l'information à travers un support (affiches, presse, radios). Ces supports viennent en complémentarité des premiers. Ils permettent à de nouvelles personnes d'accéder à l'information.

En ce qui concerne l'accès à l'information, la plupart des personnes interrogées se disent satisfaites. 64 % d'entre elles sont dans ce cas. Un peu plus d'un tiers des personnes (36 %) est dans le cas contraire. Cela confirme notre hypothèse de réseaux constitués dans lesquels l'information circule bien. Le tiers restant représente peut être des personnes extérieures aux réseaux ou non identifiées comme y appartenant.

5. UN SECTEUR EN ATTENTES

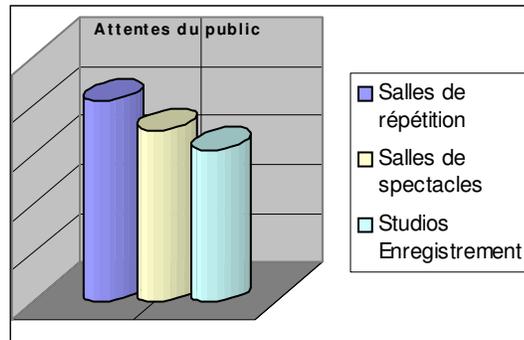
5. a. Les équipements culturels : les « *retards* » du département

Plusieurs attentes peuvent être mises à jour dans le secteur des musiques actuelles. La première et la plus importante concerne des **salles de répétition**. Comme nous l'avons vu, la pratique amateur domine. Le manque d'équipements adaptés ne favorise pas le développement technique ou artistique des formations qui travaillent dans des conditions médiocres. La pratique amateur ne doit pas signifier « **pratique –débrouille** » ou « **pratique – bricolage** ». Sans contexte favorable, ces différentes formations ne pourront pas évoluer comme elles le pourraient et le voudraient . Une seule structure dans le département de l'Aude a été recensée comme proposant des salles de répétitions équipées, adaptées et accessibles. Il s'agit de La Palefermière créée et gérée par la MJC de Narbonne. Elle propose une salle de 100 m² à disposition des groupes à un tarif très accessible (adhésion annuelle individuelle).

Les deux autres besoins identifiés sont des **salles de spectacles** et des **studios d'enregistrement**. Ces deux types de structure renvoient à la première (salles de répétition). Quand une formation a étoffé un répertoire, elle souhaite l'enregistrer sur un support pour diffuser cette œuvre et en faire la promotion. L'objectif est ensuite de pouvoir présenter les compositions sur scène. « *Se produire en public est l'un des moteurs du travail de répétition. Le passage en scène représente pour le groupe la consécration aux yeux des pairs. Une étape est franchie* »⁴. L'enregistrement renvoie aussi à une idée de consécration ou plutôt d'aboutissement. Nous connaissons le caractère éphémère des formations musiques actuelles. L'enregistrement de compositions sur un support est la réalisation d'une trace. C'est une empreinte, un témoignage.

Enregistrement et salle de diffusion sont deux équipements qui viennent en complément de la première. Aucun de ces équipements n'existe de façon formelle dans le département. La pratique amateur développe des **solutions parallèles**. Les répétitions se font dans les garages ou dans des salles polyvalentes. L'enregistrement se fait en « *home-studio* » (« *studio personnel, à la maison* »). Les spectacles se font dans des salles des fêtes.

⁴ La formation de musiciens pour le développement de la pratique des musiques actuelles, Gérard Authelain, Ministère de la Culture et de la Communication, 1997, p 7.



L'avantage de cette « pratique – débrouille » est l'autonomie et la constitution de liens forts entre les personnes. Les réseaux se créent par solidarité et échanges (de conseils, de matériels, d'expertise, d'information, etc.).

Les limites sont nombreuses : pas d'insonorisation, mauvaise sonorisation, problèmes de voisinage, mauvaise acoustique, risques auditifs accrus, limites techniques et financières importantes, salles mal adaptées, mal éclairées, peu modulables, etc.

Ces solutions de seconde zone sont des « solutions de secours ». La question qui sous-tend cette réflexion est celle de la représentativité et de la reconnaissance du milieu par les institutions. La plupart des départements français possèdent des équipements spécialisés pour le développement des musiques actuelles. Le département de l'Aude compte par là même un **retard** en la matière. Les amateurs de musiques actuelles comme nous l'avons vu condamnent ce « *retard* », le « *manque de dynamisme* » et la situation « *peu satisfaisante* » du département en la matière.

5. b. Les formations : un public en demandes

Les formations sont une demande récurrente. Elles sont le révélateur de la volonté d'un public – à majorité amateur – souhaitant se perfectionner dans tel ou tel domaine. Elles ont plusieurs objectifs : apprendre (objectif **pédagogique**), s'améliorer simplement (objectif **didactique**) ou se professionnaliser (objectif **professionnel**).

Elles concernent pour la plupart des formations « **techniques** » ou « **juridiques** » : lumière de scène, informatique musicale, organisation de spectacles, management d'artistes, techniques vocales ou instrumentales, production, etc.

Plus spécifiquement, une des plus grosses attentes concernent les formations liées au « **son** » : enregistrement studio, mixage, sonorisation de concerts, réglages des instruments, composition, etc.

Viennent ensuite des demandes en terme de « **communication** » : les formations ou les différentes structures qui gravitent autour doivent effectuer un travail de

communication pour faire la promotion des artistes (press-book, dossiers et communiqués de presse, site Internet, plaquettes, affiches). Des formations adaptées permettraient d'améliorer les modalités et les modes de communication et la circulation de l'information.

« *Les musiques actuelles se situent globalement dans l'aire de la transmission orale et non écrite : l'apprentissage se fait essentiellement « ex auditu »*⁵. On apprend en écoutant. L'apprentissage est basé en partie sur la référence et l'imitation. Le caractère essentiellement autodidacte des musiciens de musiques actuelles ne doit pas être perçu comme volontaire. « *L'autodidactisme n'est pas une valeur fondamentale mais une situation forcée* »⁶. Cette demande importante en formations en est témoin.

Notons que cette demande rejoint les attentes liées au manque d'équipements dans l'Aude. La mise en place d'équipements adaptés (répétition, enregistrement, diffusion) seraient un premier pas. Ces équipements pourraient être utilisés occasionnellement pour la mise en place de formations.

A l'heure actuelle, certaines structures (écoles de musique ou conservatoires) proposent dans le département des cours ou classes d'instruments utilisés dans cette forme d'expression. Les écoles annexes aux magasins de musique (Claude Musique, l'ICEM, etc.) proposent des cours de guitare, basse, batterie, cuivres, etc. La plupart des écoles « classiques » souhaitent répondre à la demande et organisent des cours adaptés. Ainsi, la plupart des professeurs de guitare offre des cours de guitare électrique « à la demande ».

L'entrée vers le rock se fait souvent par les écoles de jazz en réponse à une attente ou une forme de pression sociale. Le conservatoire de Lézignan orienté jazz s'intéresse à ces pratiques et réfléchi à la mise en place de cours. La formation instrumentale peut se réaliser à Limoux (école et big-band de jazz), à Ginestas (ensemble de jazz), au Conservatoire de Narbonne ou à Castelnaudary (cours de guitare électrique et batterie).

En conclusion, nous assistons à 2 formes de pédagogies d'enseignement : une pédagogie « **commerciale** » (rapport offre / demande) et une pédagogie « **adaptée** » (plus structurée et plus évolutive, centrée sur ce secteur). Comme nous l'avons remarquée, la première forme de pédagogie prédomine dans notre département pour l'instant .

5. c. La programmation musicale : diversifier les styles, promouvoir les artistes locaux, développer l'offre artistique

Nous avons étudié dans un chapitre précédent les styles de musiques qu'affectionnent les amateurs de musiques actuelles en terme d'écoute. Nous allons

⁵ La formation de musiciens pour le développement de la pratique des musiques actuelles, Gérard Authelain, Ministère de la Culture et de la Communication, 1997, p 28.

⁶ Politiques publiques et musiques amplifiées (Rencontres nationales d'Agen), Thierry Duval, 1995, p 120.

analyser à présent leurs goûts en terme de programmation. Quels styles de musique attendent les publics ?

Le style de musique le plus demandé est le « ska » et ses dérivés ou annexes (roots, reggae, ragga). Cela représente près de 20% des réponses. Les groupes les plus fréquemment cités évoluant dans ces styles sont : Spook and The Guay, Babylon Circus, La Ruda Salska, Sergent Garcia, Tryo ou Sinsémilia.

La deuxième demande la plus forte concerne le « rock ». Il renvoie à des groupes comme Louise Attaque, Noir Désir ou les Têtes Raides.

Viennent ensuite la chanson et le jazz avec respectivement : Les Ogres de Barback, Ramsès, Les Hurlements de Léo ou La Tordue et pour le jazz : Nougaro ou Michel Robin.

Le hip-hop et ses dérivés est la catégorie suivante. Les groupes les plus fréquemment cités sont : Funky Family, NTM, Zebda, Saïan Supa Crew, Mc Solaar ou I Am.

Viennent ensuite les musiques électroniques et les musiques traditionnelles qui ont un statut un peu similaire dans le département de l'Aude : assez écoutées mais peu diffusées. Les groupes référents sont : Autour de Lucie ou Tarafs de Haïdouks, par exemple.

L'avant dernière catégorie comprend le « métal / hardcore » (Tantrum, Portobello Bones, Mass Hysteria), le « punk » (7 Hate, NoFx) et les musiques du monde (Sawt el Atlas, Gnawa Diffusion). La dernière catégorie rapproche le raï (Rachid Taha) et le Blues.

La demande la plus fréquente renvoie à la programmation de **groupes locaux** : cela représente plus de 22% des personnes interrogées.

En résumé, les demandes en terme de programmation soulignent la nécessité d'un **renouvellement régulier** et d'une **diversité** (les styles les plus fréquemment cités ne représentant pas 20% du total). Beaucoup de personnes ont souligné ce manque dans notre département. « *Toujours les mêmes groupes, toujours les mêmes styles* ». S'y ajoutent le souhait de voir évoluer sur scène les groupes locaux, éventuellement en soutien au premiers cités.

A noter une demande unanime en terme de **quantité** : près de 92% des personnes interrogées regrettent la légèreté de la programmation dans le département. Ces personnes demandent plus de concerts, plus fréquemment.

La question de la programmation et de la diffusion renvoie à un de ses corollaires : la **création**. La création artistique permet de faire évoluer la pratique et d'ouvrir un domaine vers d'autres expressions. Contrairement à la musique classique, les musiques actuelles privilégient la composition à l'interprétation. Elles en tirent une

grande partie de leur richesse. Le **soutien à la création** est donc une des conditions d'une évolution pertinente du secteur.

Il conviendrait d'imaginer des outils qui permettraient d'articuler formation, diffusion et création, les uns soutenant les autres. Par exemple, une formation sur la composition de morceaux hip-hop relie formation et soutien à la création . Ces outils ne doivent pas dispenser d'un travail approfondi de soutien à la création. A ce titre, l'ADDMD 11 réfléchit à la mise en place d'une commission départementale sur ce thème.

AXES DE REFLEXIONS ET PROPOSITIONS :

L'état des lieux sur les musiques actuelles dans l'Aude renvoie à 3 ENJEUX :

- * favoriser la **re-connaissance** des musiques actuelles,
- * valoriser l'existant par l'**accompagnement** et le **soutien** aux initiatives,
- * permettre un **développement équilibré** et durable de ce secteur.

Pour répondre à ces enjeux, plusieurs MOYENS peuvent être mis à jour :

* **information, mise en réseau :**

L'information entre les structures et les personnes doit circuler. Le fonctionnement en réseaux a ses avantages (circulation entière et rapide de l'information) et ses limites (cloisonnement, enclavement, fermeture). Un fonctionnement optimum supposerait une transversalité dans la structuration des réseaux.

* **communication :**

Un nombre important de structures n'adoptent pas une communication efficace. La reconnaissance des musiques actuelles et de ses acteurs en dépend.

* **équipements :**

Les équipements dédiés spécifiquement aux musiques actuelles sont quasi-inexistants dans l'Aude. Ce secteur ne peut pas se développer dans un contexte hostile ou stérile. Les équipements sont des outils nécessaires au développement des musiques actuelles.

* **formations, conseils, enseignement :**

La pratique musicale, instrumentale ou associative est en majorité amateur. Il conviendrait de structurer cette pratique par la mise en place de formations adaptées, de conseils ou d'enseignements spécifiques.

* **médiation, coordination, mutualisation :**

Apparaît la nécessité de coordonner les actions pour éviter les initiatives isolées, de trouver un outil de médiation entre le terrain et les pouvoirs publics, de mettre en commun les savoirs, les savoir-faire et les moyens (logistiques, pratiques, financiers).

Pour ce faire, nous avons imaginé plusieurs **outils** ou **actions** à mettre en place. Nous pouvons distinguer 2 temps dans l'action :

* un **moyen terme**, qui supposent des actions légères et relativement faciles à mettre en place,

* un **long terme**, qui renvoie à la mise en place d'un programme d'actions plus important (repérables par le symbole « (#) »).

Le tableau suivant reprend les moyens évoqués plus haut et présente les réponses concrètes qui peuvent y être apportées. Ces actions sont des

propositions. Elles n'ont pas un caractère exhaustif. Le champ des musiques actuelles reste ouvert aux initiatives associatives et à la coopération des pouvoirs publics.

MOYENS	ACTIONS – OUTILS
Information, mise en réseau	Annuaire local de la musique Guides à destination des musiciens (enregistrement, composition, subventions, promotion, adresses utiles) Réseau Musique et Danse – RMD (réseau d'information national en cours de création) Bulletin d'information Musiques Actuelles Fanzinothèque (#) – Lettre d'info électronique
Communication	Compilation de groupes locaux Promotion (infographie, press-book, site Internet) Discothèque - Partothèque(#) Formations sur la communication Aide aux « 1ères parties »
Equipements	Programme de création de « centres musiques » : répétition, enregistrement, diffusion (#)
Formations, conseils, enseignement	Modules de formations diverses Master classes Intégration des musiques actuelles dans les écoles de musique (#)
Médiation, coordination, mutualisation	Création d'un pôle des musiques actuelles (#) Plateforme multimédia (plusieurs sites en réseau) Actions et projets de l' ADDMD 11 (information, coordination, impulsion) (#)

La mise en place de ces actions ou programme d'actions doit obéir à 3 CONDITIONS pour assurer le développement de ce secteur et le succès de cette démarche :

* Effectuer un travail de **réflexion en amont** pour produire des outils adaptés et anticiper les évolutions du secteur,

Des commissions et groupes de travail peuvent être mis en place pour définir les orientations du secteur.

* Adopter une **vision globale** de ces problématiques pluridimensionnelles, (politiques culturelles, industrie culturelle, économie, droit, sociologie, etc.).

Les musiques actuelles sont au carrefour de différentes sphères et des logiques d'actions que chacune soutient (politiques culturelles, industrie culturelle, économie, droit, sociologie, histoire, etc.).

* Inscrire les projets dans le contexte local et le développement culturel dans des perspectives d'**aménagement du territoire**.

L'avenir du secteur culturel tout entier passe par son intégration aux politiques publiques territorialisées : politiques de Pays, communautés de communes, d'agglomération, schémas de cohérence territoriale, etc.

Ont participé à la réalisation de cette enquête : Guilhem Trébuchon (ADDMD 11 d'avril 2000 à juin 2001 – Réalisation de l'étude de novembre 2000 à juin 2001), Damien Combes (passation des questionnaires), Xavier Lemaître (saisie des questionnaires).

Remerciements à Mohamed Meghabbar et l'équipe de l'Astronaute, Franck Tanneau et Audois et à l'œil, Arnaud Martin et Pavillon 36, Damien Combes et La Sourde Oreille, Christian Lecointe (MJC Narbonne), toutes les personnes qui ont accepté d'offrir leur témoignage.